

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
21 Octobre 2016**

OBJET : Aide du Département à l'équipement des salles de spectacles, des salles de cinéma municipales et des salles d'exposition - Aide à l'équipement des écoles municipales de musique et de danse - Année 2016 - Modification des critères et 1ère répartition

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé, conformément aux dispositions du rapport :

- de modifier les critères d'attribution de l'aide du Département à l'équipement des salles de cinéma municipales, conformément aux propositions du rapport.
- d'attribuer un montant total de subventions de 59 853 € à diverses communes, dans le cadre de l'aide du Département à l'équipement des salles de spectacles, des salles de cinéma municipales et des salles d'exposition, et de l'aide à l'équipement des écoles municipales de musique et de danse, au titre de l'année 2016, conformément à l'annexe 1 du rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec chaque bénéficiaire les conventions de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet,
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqué dans le rapport.

Cette action sera financée sur l'autorisation de programme 2016-10174R prévue au chapitre 204 du budget départemental 2016, dont la dotation est suffisante.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée